

La Cinémathèque de Bretagne recrute son(sa) futur(e) Directeur(trice)

Association loi 1901 créée en 1986, la Cinémathèque de Bretagne rassemble 27 000 films. Elle effectue une mission de service public : la conservation et la diffusion du patrimoine cinématographique et audiovisuel de Bretagne. Elle est soutenue par le Conseil Régional de Bretagne, les Départements du Finistère et de Loire-Atlantique, le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée), la Ville de Brest (Brest Métropole Océane), et Rennes Métropole

Description du poste

Direction du projet

- Dans le cadre de la stratégie définie par le Conseil d'Administration et en lien avec l'équipe salariée, élaborer et mettre en œuvre les déclinaisons annuelles et pluriannuelles du projet de l'association,
- Assurer le développement du projet : veille sur les évolutions du secteur, développement de stratégies pour le projet en lien avec le CA, projection de l'activité sur plusieurs années,
- Évaluer les activités et l'utilisation des ressources, en rendre compte au CA, en informer l'équipe et les partenaires,
- Superviser la gestion financière et organisationnelle de la structure,
- Définir la stratégie de communication externe.

Direction d'équipe et gestion des ressources humaines

- Animer et coordonner une équipe de 8 salariés permanents et de techniciens intervenants,
- Évaluer annuellement les salariés, mettre en place le plan de formation, veiller au respect du cadre législatif et réglementaire des conditions de travail,
- Garantir le bon fonctionnement de la vie associative, permettre une collaboration active entre l'équipe et le CA.

Recherche de moyens

- Inscrire le projet dans un cadre institutionnel, assurer les relations avec les partenaires institutionnels : négociation de conventions d'objectifs pluripartites et pluriannuelles, élaboration et négociation des demandes de subventions annuelles.
- Assurer la recherche de financements : veille et prospection sur l'évolution des dispositifs, mécénat...

Représentation de l'association, travail en réseau

- Ancrer la reconnaissance de la structure en la représentant au sein des réseaux professionnels

régionaux et nationaux, en diversifiant et en amplifiant les partenariats,
- Impulser ou participer à des projets de coopération sur le territoire
- Représenter l'association dans les espaces institutionnels existants,
- Participer aux réseaux auxquels la Cinémathèque est adhérente.

Profil recherché

- Expérience dans la direction d'une structure culturelle, patrimoniale et/ou du cinéma et de l'audiovisuel et la conduite de son projet,
- Compétences en gestion des ressources humaines et capacités confirmées au management,
- Compétences en matière de gestion financière,
- Maîtrise des aspects organisationnels, humains, juridiques et financiers d'un projet,
- Aptitude au travail en réseau et en partenariat,
- Grandes capacités d'organisation et connaissances en méthodologie de projet (vous devrez coordonner des projets techniques complexes),
- Capacités de médiation, de concertation et de négociation, vous êtes doté d'un bon relationnel,
- Très bonnes capacités rédactionnelles et orales,
- Connaissance du paysage institutionnel, en particulier de l'environnement administratif, juridique et financier des collectivités territoriales,
- Bonne connaissance du secteur de l'audiovisuel et/ou du cinéma, vous êtes par les enjeux liés à la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine,
- Grande disponibilité.
- Une connaissance de l'histoire, de la culture en Bretagne et des acteurs locaux sera appréciée.

Conditions d'emploi

- Lieu : Brest (déplacements fréquents sur les sites de Rennes et Nantes)
- Contrat : CDI
- Salaire en fonction de l'expérience (il sera basé sur la grille de classification de la Convention collective de l'animation)
- Poste à pourvoir immédiatement

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation, par courriel et en format PDF uniquement, au plus tard le 26 mai 2015,

à Monsieur le Président de la Cinémathèque de Bretagne :

michel.guilloux@cinematheque-bretagne.fr

Les candidats retenus lors de la première sélection devront fournir une note d'orientation sur le projet de l'association (un cahier des charges leur indiquant les grands axes du projet leur sera envoyé).